

Feu vert à l'acquisition, par la société Prim@ever et le groupe Olano, du Groupe TMF

Publié le 17 décembre 2021

Au terme de son examen, l'Autorité a pu écarter tout risque concurrentiel compte tenu des niveaux des parts de marché de la nouvelle entité sur les marchés du transport routier domestique de marchandises conditionnées sous température dirigée. L'Autorité a aussi pu écarter tout risque d'atteinte à la concurrence sur les marchés de la messagerie et des services logistiques ainsi que tout risque de coordination entre les sociétés mères sur les différents marchés sur lesquelles elles sont actives.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

du 17 décembre 2021

[Lire le communiqué](#)